

Landesbibliothek Oldenburg

Digitalisierung von Drucken

Lettres Angloises, Ou Histoire De Miss Clarisse Harlove

Richardson, Samuel

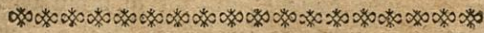
A Dresde, 1751

Lettre Premiere. Miss Anne Howe, à Miss Clarisse Harlove.

urn:nbn:de:gbv:45:1-1771



HISTOIRE
DE
CLARISSE
HARLOVE.



LETTRE PREMIERE.

*Miss ANNE HOWE, à Miss CLARISSE
HARLOVE.*

10 Janv.

Vous ne doutez pas, ma très-
chère Amie, que je ne prenne un
extrême intérêt aux troubles qui
viennent de s'élever dans votre Famille.
Je sçais combien vous devez vous trouver
blessée de devenir le sujet des discours
publics. Cependant il est impossible que
dans une aventure si éclatante, tout ce qui

Tome I.

A

con-



concerne une jeune Personne, que ses qualités distinguées ont rendue comme l'objet du soin public, n'excite pas la curiosité & l'attention de tout le monde : je brûle d'en apprendre les circonstances de vous même, & celles de la conduite qu'on a tenue avec vous, à l'occasion d'un accident que vous n'avez pû empêcher, & dans lequel, autant que j'ai pû m'en éclaircir, c'est l'agresseur qui se trouve mal traité.

Mr. *Diggs* * que j'ai fait appeller, à la premiere nouvelle de ce fâcheux événement, pour m'informer de l'état de votre Frere, par le seul intérêt que je prens à ce qui vous touche, m'a dit qu'il n'y avoit rien à craindre de la blessure, s'il ne survenoit aucun danger de la fièvre, qui semble augmenter par le trouble de ses esprits. M. *Wyrtley* prit hier le thé avec nous ; & quoique fort éloigné, comme on le suppose aisément, de prendre parti pour M. *Lovelace*, lui & M. *Symes* blâment votre Famille du traitement qu'elle lui a fait, lorsqu'il est allé en personne s'informer de la santé de votre Frere & marquer le chagrin qu'il ressent de ce qui s'est passé. Ils disent que Mr. *Lovelace* n'a pû éviter de tirer l'épée ; & que, soit défaut d'habilité, soit excès de violence, votre Frere s'est

* Le Chirurgien,

s'est livré dès le premier coup. On assure même que M. *Lovelace*, lui a dit, en s'efforçant de se retirer : „Prenez garde à vous, „M. *Harlove*, votre emportement vous „met hors de défense ; vous me donnez „trop d'avantage. En faveur de votre Sœur, „j'en passerai par où vous voudrez, si.... „Mais ce discours ne l'ayant rendu que „plus furieux, il s'est, précipité si témérairement, que son Adversaire, après lui „avoir fait une légère blessure au bras, lui „a pris son épée.“

Votre Frere s'est fait des ennemis par son humeur impérieuse, & par un fond de fierté, qui ne peut souffrir qu'on lui conteste rien. Ceux qui ne sont pas bien disposés pour lui, racontent qu'à la vue de son sang, qui couloit assez abondamment de sa blessure, la chaleur de sa passion s'est beaucoup refroidie ; & que son adversaire s'étant empressé de le secourir, jusqu'à l'arrivée du Chirurgien, il a reçu ces généreux soins avec une patience, qui devoit le faire croire très éloigné de regarder comme une insulte, la visite que M. *Lovelace* lui a voulu rendre pour s'informer de sa santé.

Laissons raisonner le Public ; mais tout le monde vous plaint. Une conduite si solide & si uniforme ! tant d'envie, comme on vous l'a toujours entendu dire, de glisser
jusqu'à

jusqu'à la fin de vos jours sans être observée ;
 & je puis ajouter, sans desirer même qu'on
 remarque vos vœux secrets pour le bien !
plutôt utile que brillante, suivant votre de-
 vise, que je trouve si juste ! Cependant
 livrée aujourd'hui, malgré vous, comme
 il est aisé de le voir, aux discours & aux
 réflexions ; & blâmée dans le sein de votre
 Famille pour les fautes d'autrui ! quels
 tourmens de tous côtés pour une vertu telle
 que la vôtre ! Après tout, il faut convenir
 que cette épreuve n'est que proportionnée
 à votre prudence.

Comme la crainte de tous vos amis
 est qu'un démêlé aussi violent, dans lequel
 il semble que les deux Familles sont à pré-
 sent engagées, ne produise quelque scène
 encore plus fâcheuse ; je dois vous prier
 de me mettre en état, par l'autorité de
 votre propre témoignage, de vous rendre
 justice dans l'occasion. Ma Mere, & tou-
 tes autant que nous sommes, nous ne nous
 entretenons, comme le reste du monde,
 que de vous & des suites qu'on peut crain-
 dre du ressentiment d'un homme aussi vif
 que M. *Lovelace*, qui se plaint ouverte-
 ment d'avoir été traité par vos Oncles avec
 la dernière indignité. Ma Mere soutient
 que vous ne pouvez plus, avec décence,
 ni le voir, ni entretenir de correspondance
 avec

avec lui. Elle s'est laissée préoccuper l'esprit par votre Oncle *Antonin*, qui nous accorde quelquefois, comme vous sçavez, l'honneur de sa visite, & qui lui a représenté, dans cette occasion, quel crime ce seroit pour une Sœur d'encourager un homme, qui ne peut plus (c'est son expression) *aller à gué* jusqu'à elle, qu'au travers du sang de son frere.

Hâtez-vous donc, ma chere Amie, de m'écrire toutes les circonstances de votre histoire, depuis que M. *Lovelace*, s'est introduit dans votre Famille. Etendez-vous particulièrement sur ce qui s'est passé entre votre Sœur & lui. On en fait des récits differens, jusqu'à supposer que la Sœur cadette, par la force du moins de son mérite, a dérobé le cœur d'un Amant à son aînée; & je vous demande en grace de vous expliquer assez nettement, pour satisfaire ceux qui ne sont pas aussi bien informés que moi du fond de votre conduite. S'il arrivoit quelque nouveau malheur, par la violence des esprits à qui vous avez à faire, une exposition naïve de tout ce qui l'aura précédé sera votre justification.



Voyez à quoi vous oblige la supériorité que vous avez sur toutes les personnes de votre sexe. De toutes les femmes qui vous connoissent, ou qui ont entendu parler de vous, il n'y en a pas une qui ne vous croie responsable de votre conduite à son tribunal, sur des points si délicats & si intéressans. En un mot tout le monde a les yeux attachés sur vous & semble vous demander un exemple. Plût au Ciel, que vous eussiez la liberté de suivre vos principes ! Alors, j'ose le dire, tout prendroit un cours naturel, & n'auroit pas d'autre terme que l'honneur. Mais je redoute vos Directeurs & vos Directrices. Votre Mere, avec des qualités admirables pour conduire, est condamnée à suivre elle-même la conduite d'autrui ; votre Sœur, votre Frere, vous pousseront certainement hors du chemin qui vous est propre.

Mais je touche un article sur lequel vous ne me permettez pas de m'étendre. Pardon. Je n'ajoute rien. Cependant, pourquoi vous demander pardon, lorsque vos intérêts sont les miens ? lorsque j'attache mon honneur au vôtre, lorsque je vous aime, comme une femme n'en aimera jamais un autre ; & lorsqu'agréant
cet

cet intérêt & cette tendresse, vous m'avez placée, depuis un tems, qu'on peut nommer long pour des personnes de notre âge, au premier rang de vos amies.

ANNE HOWE.

P. S. Vous me feriez plaisir de m'envoyer une copie du préambule de votre grand-Pere, aux articles du Testament qu'il a fait en votre faveur, & de permettre que je la communique à ma Tante *Harman*. Elle me prie instamment de lui en procurer la lecture. Cependant elle est si charmée de votre caractère, que sans vous connoître personnellement, elle approuve la disposition de votre grand-Pere, avant que de connoître les raisons de cette préférence.

